



Aborder Le Déficit De Données Relatives Au Secteur Sans But Lucratif : **Examen Des 25 Dernières Années**

Par Richard Bartle-Tubbs and Ben McNamee

DARO

Merci à

Liban Abokor, Kris Archie, Manu Ashok, Karen Ball, Cathy Barr, Robyn Blackadar, Elizabeth Boris, Sidney Cunningham, Laura Cuthbert, Peter Dinsdale, Justin Fortin, Nathan Grasse, Souleymane Guisse, Michael Lenczner, Kevin McCort, Matt Mendelsohn, Wiktoria Mulak, Paul Nazareth, la sénatrice Ratna Omidvar, Hilary Pearson, Christine Snow, Daniel Thériault, Earl Walker et Armine Yalnizyan.

Les opinions et les interprétations figurant dans le présent rapport sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé par le gouvernement du Canada
par le biais du programme de mobilisation
stratégique et de recherche

| **Canada** 



INTRODUCTION (p.4-8)

DOMAINES PROBLÉMATIQUES (p.9-31)

1) **Données manquantes et accès aux données**

Pourquoi c'est important

Survol historique

Défis actuels

2) **Capacité**

Pourquoi c'est important

Survol historique

Défis actuels

3) **Leadership**

Pourquoi c'est important

Survol historique

Défis actuels

4) **Rôle politique ou gouvernemental**

Pourquoi c'est important

Survol historique

Défis actuels

RECOMMANDATIONS POUR ALLER DE L'AVANT (p.32-38)

1) **Créer une entité pour le secteur au sein du gouvernement et accorder la priorité aux données relatives au secteur sans but lucratif**

Créer une entité comme point de contact pour le secteur au sein du gouvernement

Accorder la priorité aux données

2) **Comblent les lacunes en matière de capacité avec les intermédiaires et le leadership du secteur**

Faciliter le dialogue et la coordination

Trouver des investissements et stimuler l'action collective

Aborder les relations et les défis les plus complexes

3) **Fournir plus de données et un meilleur accès aux données existantes**

Faciliter le couplage des données et l'accès à celles-ci

Aligner les priorités relatives aux données

CONCLUSION (p.39-40)

ANNEXE (p.41)

INTRODUCTION



En 2021, le gouvernement canadien a annoncé dans son budget qu'il consulterait les organismes de bienfaisance et d'autres parties prenantes concernant la possibilité d'augmenter le contingent des versements. Plusieurs rapports et recommandations ont été soumis au cours des années qui ont suivi. Le débat s'articule autour de la détermination d'un niveau approprié pour le contingent des versements, qui permettrait aux organismes de bienfaisance d'utiliser efficacement leurs ressources au profit des collectivités, tout en maintenant leur viabilité financière.

Sans données exhaustives sur la façon dont les organismes de bienfaisance gèrent leurs fonds et sur l'incidence des différents niveaux du contingent des versements, les parties prenantes peinent à évaluer les conséquences possibles de tout changement apporté au contingent. Voilà pourquoi il est difficile de soupeser les avantages d'une hausse des dépenses dans le secteur de la bienfaisance par rapport aux risques liés à la viabilité financière. En raison d'un manque de recherches détaillées sur l'efficacité globale des activités de bienfaisance financées par les versements de fondations, il est difficile de prouver qu'une augmentation du contingent permettrait d'améliorer les résultats pour les collectivités. Plusieurs des sources consultées aux fins de la rédaction du présent document soutiennent qu'il faudrait accorder la priorité à l'accès aux données concernant les causes soutenues, à la portée géographique des organismes philanthropiques, aux caractéristiques démographiques des bénéficiaires, aux façons dont les organismes obtiennent leur soutien, et à la façon dont la distribution des fonds et le ciblage des groupes changent avec le temps.

L'exemple ci-dessus n'est que le symptôme d'un problème plus vaste qui afflige le secteur sans but lucratif. Les recherches du présent rapport mettent en lumière un manque de données et de preuves qui permettraient au secteur sans but lucratif de comprendre et de défendre ses intérêts, ainsi que l'incapacité des divers acteurs d'y parvenir. En raison d'un amoindrissement de la confiance¹ et de divers autres facteurs (tels que la hausse du coût de la vie), les dons de bienfaisance diminuent² en cette période où les institutions peinent à résoudre des problèmes de plus en plus complexes. Un examen de la littérature des 25 dernières années a révélé que, depuis plusieurs années, le secteur répète que le manque de données et l'infrastructure de données ont limité – et continuent de limiter – la capacité des parties prenantes de prendre des décisions éclairées par les preuves.

Le présent document consiste en un examen sommaire de 27 rapports publiés au cours des 25 dernières années portant sur les données du secteur sans but lucratif. Ces rapports décrivent des recommandations politiques, des études d'initiatives du secteur, ou encore des stratégies sectorielles et régionales relatives aux données. L'amélioration de la qualité, de la quantité, de la disponibilité et de l'utilisation des données, et des recherches portant sur le secteur sans but lucratif et produites pour son compte constitue une priorité du secteur depuis plusieurs années. Ce besoin est toujours d'actualité suivant des priorités et des budgets fédéraux changeants, une crise financière et une pandémie mondiale.

1. La confiance des Canadiens envers la capacité du gouvernement de prendre les bonnes décisions est passée de 58 % à la fin de 2020 à 43 % en 2022. Les Canadiens ayant des préoccupations financières ou de santé sont plus susceptibles de déclarer avoir un manque de confiance envers les institutions et les médias. Consulté le 18 septembre 2024.
2. Entre 2010 et 2022, le pourcentage total de personnes qui ont fait un don à un organisme de bienfaisance a chuté de 36 % à 28 %. Consulté le 18 septembre 2024.

RAPPORTS CONSULTÉS SELON L'ANNÉE DE PUBLICATION

1. Initiative conjointe entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole. (1999). [The Joint Tables Working Together Report August 1999](#).
2. Broadbent, et al. (1999). [Building On Strength: Improving Governance and Accountability in Canada's Voluntary Sector - Panel on Accountability and Governance in the Voluntary Sector Final Report](#).
3. National Voluntary Sector Research Symposium. (2000). [Sharing. Learning. Building: Towards an Agenda for Voluntary-Sector Research](#).
4. Dreessen, Erwin. (2001). [What We Should Know About the Voluntary Sector but Don't](#).
5. Secrétariat de l'initiative du secteur bénévole : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). [Voluntary Sector Initiative Secretariat Final Report](#).
6. Ressources de la Table conjointe sur la capacité : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. (2003). [Building Capacity in the Voluntary Sector](#).
7. Groupe de travail sur le secteur bénévole : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). [Groupe de travail sur le secteur bénévole, rapport final](#).
8. Centre canadien de philanthropie (2003). [The Capacity to Serve: A Qualitative Study of the Challenges Facing Canada's Nonprofit and Voluntary Organizations](#).
9. Conseil canadien de développement social (2005). [Funding Matters For Our Communities: Challenges and Opportunities for Funding Innovation in Canada's Nonprofit and Voluntary Sector. Phase II: Final Report](#).
10. Imagine Canada (2006). [Strengthening the Capacity of Nonprofit and Voluntary Organizations to Serve Canadians: Recommendations Based on the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations](#).
11. Imagine Canada (2006). [Recommendations for Improvements to the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations and the Canada Survey of Giving, Volunteering, and Participating](#).
12. Direction de l'évaluation, Direction générale de la politique stratégique, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2009). [Voluntary Sector Initiative Impact Evaluation: Lessons Learned from the Voluntary Sector Initiative \(2000-2005\) Final Report](#).
13. Fondation Muttart. (2015). [Pre-budget Consultations for Budget 2015](#).
14. Ontario Nonprofit Network (2015). [Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector](#). Consulté le 12 septembre 2024.
15. Mowat NFP, New Philanthropy Capital, et Imagine Canada. (2018). [Building a Data Ecosystem](#).
16. Imagine Canada (2018). [Request for Support from Hon. Navdeep Bains, PC, MP, Minister of Innovation, Science and Economic Development](#).
17. Emploi et Développement social Canada. (2017). [Inclusive Innovation: New Ideas and New Partnerships for Stronger Communities. Recommendations of the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group](#). Consulté le 12 septembre 2024.
18. Sénat du Canada. (2019). [Catalyst for Change: A Roadmap to a Stronger Charitable Sector](#). Consulté le 12 septembre 2024.
19. Powered By Data. (2019). [Introducing the Data Policy Coalition](#). Consulté le 12 septembre 2024.
20. Policywise. (2020). [Alberta Nonprofit Data Strategy](#). Consulté le 12 septembre 2024.
21. Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance (2021). [Reports 1, 2, & 3 of the Advisory Committee on the Charitable Sector](#). Consulté le 12 septembre 2024.
22. Imagine Canada. (2021-2023). [Policy Priority: Data for Effective Decision Making](#). Consulté le 12 septembre 2024.
23. Fondations Philanthropiques Canada, et al. (2022). [Funder Data Strategy](#). Consulté le 12 septembre 2024.
24. Policywise. (2023). [Using Census Data to Advance Alberta Nonprofits](#). Consulté le 12 septembre 2024.
25. Ontario Nonprofit Network. (2023). [The DEAL Project](#). Consulté le 12 septembre 2024.
26. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif. (2024). [Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2024](#). Consulté le 12 septembre 2024.
27. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif. (2024). [Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2025](#). Consulté le 12 septembre 2024.

INTRODUCTION

Il y a 24 ans, dans sa recherche de l'an 2000 sur le secteur bénévole canadien, le professeur Vic Murray a conclu que ce secteur était confronté à une insuffisance de données.³ En 2001, Erwin Dreesen soutenait que cette pénurie nuisait à la capacité du secteur d'obtenir du soutien.⁴ En 2015, la Fondation Muttart a observé ce qui suit :

Chaque mois, on peut déterminer combien d'œufs sont produits au pays et comment ceux-ci sont distribués, mais il est impossible de trouver des données de Statistique Canada sur le nombre de personnes employées par les organismes sans but lucratif canadiens. (p. 2)⁵ (Traduction libre)

Plus récemment, depuis 2021 en fait, Imagine Canada déplore qu'un manque de données sur l'économie, les organismes et l'emploi dans le secteur sans but lucratif signifie que la prise de décisions relatives aux politiques publiques, au financement et aux organismes se fait sans accès à des renseignements de base.⁶ Le thème commun est clair : les données sur le secteur sans but lucratif se font rares.

3. National Voluntary Sector Research Symposium. (2000). *Sharing, Learning, Building: Towards an Agenda for Voluntary-Sector Research*. p.3
4. Dreesen, Erwin. (2001). *What We Should Know About the Voluntary Sector but Don't*. Pp.11-17.
5. Fondation Muttart. (2015). Pre-budget Consultations for Budget 2015. P.2.
6. <https://imaginecanada.ca/en/360/recent-data-releases-statistics-canada-are-helpful-more-needed>, consulté le 18 septembre 2024. Voir également <https://imaginecanada.ca/en/policy-priority/data-for-effective-decision-making>, consulté le 18 septembre 2024.

Dans la première partie du présent rapport, nous avons réparti les défis du secteur sans but lucratif selon quatre thèmes récurrents :

1. Manque d'accès à des données pertinentes récentes;
2. Manque de ressources humaines et techniques pour entreprendre des recherches guidées par les points de vue et les priorités du secteur;
3. Manque de leadership collaboratif soutenu de la part du gouvernement et du secteur sans but lucratif pour maintenir les investissements dans les produits et les initiatives de données;
4. Manque de politiques détaillées et coordonnées au sein du gouvernement fédéral.

Les données sont le dénominateur commun à tous ces défis. L'accès aux données est fondamental, car il appuie non seulement la prise de décisions éclairées, mais également la capacité de cerner les priorités du secteur et d'orienter les recherches. Toutefois, si le secteur n'a pas la capacité d'utiliser ces données efficacement, elles demeurent sous-utilisées. De même, la collaboration entre le gouvernement et les organismes sans but lucratif exige une compréhension mutuelle des données liées aux besoins et aux progrès du secteur, mais un leadership soutenu est essentiel pour maintenir l'élan. Enfin, l'élaboration de politiques gouvernementales détaillées dépend de la disponibilité de données solides, mais les efforts politiques doivent être coordonnés et alignés avec les réalités du secteur. Bref, bien que les données ne suffisent pas à elles seules à aborder les problèmes mentionnés ci-dessus, elles jouent un rôle fondamental dans leur résolution.

Notre examen des quatre thèmes ci-dessus repose sur une synthèse des conversations sur les données qui se déroulent dans le secteur sans but lucratif et au gouvernement fédéral depuis 1999. Bien que certains progrès aient été réalisés à des degrés divers (comme le suggère l'historique des rapports), essentiellement, aucune des solutions proposées par le secteur sans but lucratif n'a été appliquée.

Dans la seconde partie du présent rapport, nous répartissons les recommandations des documents collectifs dans trois stratégies clés :

1. METTRE SUR PIED UNE ENTITÉ FÉDÉRALE POUR LES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF ET ACCORDER LA PRIORITÉ AU RECUEIL DE DONNÉES.

Le secteur sans but lucratif a besoin d'une entité fédérale dédiée pour aborder ses défis systémiques. Sans une telle entité, il reste confronté à une mauvaise coordination des processus d'élaboration de politiques. Le gouvernement fédéral doit accorder la priorité au recueil de données sur le secteur sans but lucratif – particulièrement au sein de Statistique Canada – pour améliorer la prise de décisions et le soutien politique.

2. AMÉLIORER LE LEADERSHIP SECTORIEL.

Il faut développer le leadership sectoriel et les intermédiaires pour combler les lacunes, faciliter la collaboration et trouver des investissements. Un tel leadership est essentiel pour aborder les relations complexes et stimuler l'action collective au sein des différents organismes sans but lucratif.

3. AMÉLIORER L'APPROVISIONNEMENT EN DONNÉES ET L'ACCÈS À CELLES-CI.

Les données actuelles sont sous-utilisées en raison de problèmes d'accès et de couplage. En facilitant le partage de données et en alignant les priorités entre les parties prenantes, le secteur pourrait réduire les écarts de service, optimiser son incidence et affermir l'engagement politique.

Le portrait que dressent les rapports consultés est que, malgré des efforts soutenus, le secteur sans but lucratif du Canada continue d'enregistrer des progrès incomplets et fragmentés en ce qui a trait aux défis liés aux données. La création d'un laboratoire de données sans but lucratif – inspiré d'initiatives réussies comme le Laboratoire de données sur les entreprises⁷ – constitue une voie à suivre pour aborder les trois recommandations. Un tel laboratoire comblerait les écarts, améliorerait la collaboration et, éventuellement, renforcerait la capacité du secteur à desservir les collectivités à l'échelle du pays.

7. <https://bdl-lde.ca/>, consulté le 18 septembre 2024.
Consulter Challenge Area 4: Policy or Governmental Role pour obtenir plus d'information sur le Laboratoire de données sur les entreprises de la Chambre de Commerce du Canada.



PRINCIPAU X DÉFIS

LACUNES EN MATIÈRE DE DONNÉES ET ACCÈS
AUX DONNÉES

CAPACITÉ

LEADERSHIP

RÔLE POLITIQUE OU FÉDÉRAL

1 –

Lacunes En Matière De Données Et Accès Aux Données

Il existe deux façons distinctes de comprendre les lacunes en matière de données du secteur : les données manquantes et les données inaccessibles. Comme leur nom l'indique, les données manquantes représentent les données qui pourraient être utiles, mais qui n'existent pas. Elles n'ont peut-être jamais été recueillies, ou encore leur recueil a peut-être été interrompu et les données existantes sont maintenant désuètes. Quant aux données inaccessibles, il s'agit des données existantes qui ne sont plus accessibles. Ces données habituellement recueillies par le gouvernement fédéral (surtout par Statistique Canada) sont soit coûteuses, soit complètement inaccessibles. Dans certains cas, le secteur pourrait même ignorer que ces données existent.

Pourquoi C'est Important

Le secteur sans but lucratif est important pour l'économie canadienne. Malgré qu'il contribue à lui seul plus de 8 % du PIB du pays (soit plus que le secteur automobile et le secteur du détail),⁸ il ne lui est pas possible d'avoir recours à des données pour aider ses organismes à exploiter leurs ressources et leurs relations de façon à aborder les nouveaux problèmes soulevés dans les collectivités. Qu'il s'agisse de la rareté des données, de l'amélioration de l'exactitude du recueil de données ou de la promotion de l'élaboration d'une stratégie détaillée relative aux données, il est impératif de combler les écarts de savoir et de fournir des données fiables à jour aux parties prenantes.

À l'heure actuelle, les données disponibles ne donnent qu'un aperçu du secteur sans but lucratif. Le manque de données durables limite l'utilité et la valeur des données existantes. Parallèlement, même si ces données étaient complètes et utiles, les chercheurs et le secteur ne peuvent généralement pas y accéder. À titre d'exemple, même si des mécanismes sont clairement en place pour permettre aux chercheurs universitaires d'accéder aux données de Statistique Canada par le biais du programme des centres de données de recherche, le secteur sans but lucratif ne peut utiliser ces outils. L'accès limité aux données perpétue les défis liés à la compréhension de la nature des données existantes. Bien que certaines données sur le secteur sans but lucratif soient recueillies au moyen des outils existants, elles ne sont pas régulièrement mises à la disposition des chercheurs et du secteur.

8. [Non-profit institutions and volunteering: Economic contribution, first quarter to fourth quarter 2023](#), consulté le 18 septembre 2024

Survol Historique

Selon les rapports publiés à l'époque (soit avant 2001), la rareté des données a entraîné des lacunes sur le plan de la compréhension de l'efficacité du secteur sans but lucratif. Il s'agit, en somme, d'un manque de preuves empiriques qui permettraient aux études les plus robustes⁹ de comprendre la structure organisationnelle et les données financières du secteur, ce qui, par voie de conséquence, a entravé la compréhension collective de l'efficacité de la collaboration gouvernementale.¹⁰

L'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) a été lancée en juin 2000, en partie dans le but d'aborder cette lacune relative aux données. L'ISBC consiste en une initiative conjointe quinquennale entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole. Elle avait pour but d'améliorer la collaboration entre le gouvernement et le secteur. L'ISBC était la principale source de financement pour tous les progrès en matière de données réalisés au début des années 2000, notamment l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB); l'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation (EDBP), également appelée l'Enquête sociale générale sur les dons, le bénévolat et la participation (ESG DBP); et le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat. En 2003, les rapports sur l'ISBC soulignaient que les relations entre le gouvernement et le secteur bénévole s'étaient améliorées, grâce notamment à l'établissement de cadres, à la rationalisation de la réglementation et au financement de stratégies qui promouvaient le bénévolat.¹¹ L'ISBC se démarquait en raison de sa vaste portée, de sa nature collective et de son échelle, mais les difficultés éprouvées pour obtenir les résultats souhaités (sensibilisation et engagement, augmentation de la capacité du secteur dans son ensemble, et intégration complète entre le gouvernement et le secteur pour l'élaboration de politiques) n'ont fait que mettre en lumière la complexité de l'alignement des efforts du gouvernement et du secteur bénévole.¹²

9. Towards an Agenda for Voluntary-Sector Research. p. 3-4

10. Dreesen, Erwin. pp. 11-17.

11. Groupe de travail sur le secteur bénévole : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. (2003). *Groupe de travail sur le secteur bénévole, rapport final*. pp. 14-17

12. Direction de l'évaluation, Direction générale de la politique stratégique, Ressources humaines et Développement des compétences Canada. (2009). *Voluntary Sector Initiative Impact Evaluation: Lessons Learned from the Voluntary Sector Initiative (2000-2005) Final Report*. pp.vi-ix

Le rapport final du secrétariat recommandait de poursuivre l'ISBC au-delà de son mandat initial de cinq ans.¹³ Toutefois, l'ISBC a pris fin en 2005 et n'a pas été renouvelée. L'ENONB de 2004, qui fournissait des données de base sur la taille, la portée, les activités et la capacité du secteur, a subi le même sort. Les résultats de l'ENONB révélaient que les organismes bénévoles et sans but lucratif font partie intégrante de la société canadienne, car, non seulement ils offrent plusieurs des services sur lesquels les Canadiens dépendent au quotidien, mais ils constituent également d'importants véhicules d'engagement pour les citoyens.¹⁴ Cependant, l'Enquête montrait également que plusieurs de ces organismes peinaient à réaliser leur mission. Ainsi, l'annulation de ces initiatives s'est avérée sismique, car, encore aujourd'hui, les données de l'ENONB – qui datent de 20 ans – sont les données nationales les plus à jour concernant plusieurs aspects du secteur.^{15 16}

Plusieurs sources publiées après 2015 soulignent un manque de données attribuable à deux causes principales : (i) le manque de disponibilité des données des enquêtes (suspension de l'ENONB dix ans plus tôt et réduction de la fréquence de l'ENDBP, soit de tous les trois ans à tous les cinq ans); et (ii) les lacunes concernant l'accès aux leçons tirées des différentes initiatives régionales. Une lacune clé semble ressortir des publications du secteur sans but lucratif datant de 2005 à 2015, peut-être en raison des problèmes de capacité et des coupures budgétaires de cette période au climat politique changeant. Une chose est sûre : la demande croissante concernant l'augmentation du nombre de données et l'amélioration de la collaboration avec le gouvernement au niveau national a été remplacée par des efforts régionaux vers 2020. Les demandes des cinq dernières années révèlent que, même si les associations et les réseaux régionaux travaillent actuellement sur l'élaboration de stratégies relatives aux données,¹⁷ il n'existe actuellement aucune initiative nationale pour l'ensemble du secteur.¹⁸

13. Secrétariat de l'initiative du secteur bénévole: Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). *Secrétariat de l'initiative du secteur bénévole Final Report*. pp. 10-11
14. Imagine Canada. (2006). *Strengthening the Capacity of Nonprofit and Voluntary Organizations to Serve Canadians: Recommendations Based on the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations*. p.27
15. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif. (2024). *Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2024*. p.5. Consulté le 12 Septembre 2024.
16. Plus tôt en 2024, une version simplifiée de l'ENONB a été réalisée au moyen de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises dans le but de recueillir de nouvelles données sur certains aspects du secteur, même si elle n'était pas aussi exhaustive que l'ENONB et qu'il n'était pas garanti qu'elle serait répétée.
17. Par exemple : Fondations Philanthropiques Canada, et al. (2022). *Funder Data Strategy*. Consulté le 12 septembre 2024.
18. Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance (2021). *Premier rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance*. Consulté le 12 septembre 2024.

DÉFIS ACTUELS

À partir d'une analyse de différents rapports et de notre compréhension du secteur, nous avons cerné les quatre défis suivants relatifs à l'amélioration de la situation des données sur le secteur et utilisées par le secteur :

Manque d'engagement envers le maintien des sources de données à long terme

La première et dernière Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB) a été réalisée en 2003-2004. Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat comportait des données publiées annuellement entre 2003 et 2010 (données de 1997 à 2008). Par la suite, sa version annuelle a été abolie, puis remplacée par des mises à jour périodiques réalisées entre 2019 et 2024. Enfin, l'Enquête sur le don, le bénévolat et la participation (EDBP), soit la seconde et dernière étude portant spécifiquement sur les organismes sans but lucratif, a été réalisée en 1997, 2000, 2004, 2007 et 2010. Rebaptisée Enquête sociale générale sur les dons, le bénévolat et la participation (ESG DBP), elle a de nouveau été réalisée en 2013, 2018 et 2023. Les demandes relatives à l'augmentation du financement des efforts de recueil de données¹⁹ n'ont pas porté fruit.

Absence d'un mandat officiel

Statistique Canada n'a pas le mandat de recueillir des données sur le secteur sans but lucratif, comme il le fait pour d'autres industries. Il n'est donc pas possible de consulter une source d'informations détaillées sur le nombre d'organismes, leur emplacement géographique, la clientèle desservie ou leurs activités. Comme toute coupure budgétaire touchant Statistique Canada entraîne une diminution des activités de recueil non exigées par la loi, le recueil de données sur le secteur sans but lucratif est toujours à risque. L'amélioration de la collaboration et de la coordination entre le gouvernement du Canada (y compris Statistique Canada) et le secteur pourrait contribuer à combler cette lacune relative aux données. Une approche collaborative est considérée essentielle à l'élaboration de normes, de politiques et de ressources partagées qui permettraient de comprendre les données existantes sur le secteur, ainsi que les options d'amélioration de l'accès à ces données.

19. Imagine Canada. (2018). *Request for Support from Hon. Navdeep Bains, PC, MP, Minister of Innovation, Science and Economic Development.*

Manque d'alignement

Les besoins en matière de données dans l'ensemble du secteur sont interconnectés et un manque d'alignement concernant les meilleures façons de relever les défis liés aux données complique la mobilisation de l'expertise et des ressources collectives. Par exemple, le fait que Statistique Canada n'a pas le mandat de recueillir des données sur le secteur – mandat qui pourrait inclure une responsabilité relative à l'alignement des normes liées aux données – donne lieu à des incohérences quant au recueil de données dans les provinces et les territoires (les gouvernements provinciaux et territoriaux et les ministères fédéraux recueillent des données, et les bailleurs de fonds se renseignent sur les programmes qu'ils appuient).²⁰ Cela, à son tour, « nuit à une parfaite compréhension de l'écosystème financier du secteur, »²¹ (traduction libre) et augmente les risques de duplication du travail.²²

Le groupe consultatif du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance (CCSB) a relevé plusieurs défis au recueil de données détaillées et exactes, notamment le désalignement entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Statistique Canada. Le formulaire T3010 de l'ARC donne une vision étroite portant uniquement sur les organismes de bienfaisance enregistrés. Il exclut les organismes sans but lucratif, ce qui nuit à une compréhension plus élargie du secteur. En revanche, aucune autre entité – y compris Statistique Canada – ne recueille le même type de données granulaires sur les organismes de bienfaisance que l'ARC, créant ainsi une importante lacune en ce qui a trait aux données sur le secteur sans but lucratif. Même si l'ARC recueille des données sur les organismes sans but lucratif au moyen du formulaire T1044, il semble que moins d'information ne soit recueillie sur eux que sur les organismes de bienfaisance enregistrés. En raison de ce désalignement, il est difficile d'analyser la portée totale des activités du secteur, surtout lorsque diverses questions (telles que le recueillent revenu et le rôle des entreprises sociales) sont représentées de manière ambiguë. De plus :

...(l) existe peu de données fiables sur la diversité du personnel et des membres des conseils d'administration du secteur de la bienfaisance. Ce secteur et le gouvernement dépendent des enquêtes spéciales de Statistique Canada et d'autres chercheurs pour obtenir de l'information sur la diversité. Il n'existe aucune entité à qui le secteur rend compte de la diversité de ses dirigeants et de son personnel. De plus, il n'existe aucune source unique de données que le secteur ou le gouvernement pourrait consulter pour obtenir des données sur la diversité de manière prompte, cohérente et accessible.²³
(Traduction libre)

Le manque de données sur la diversité des dirigeants et des employés²⁴ souligne davantage le besoin d'adopter une approche coordonnée et inclusive au recueil de données. Une telle approche devrait refléter les priorités changeantes du secteur et appuyer la prise de décisions axée sur les preuves

20. Deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024. Final Report. pp. 10-11

21. Troisième rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024.

22. Mowat NFP, New Philanthropy Capital, et Imagine Canada. (2018). *Building a Data Ecosystem*. p.12.

23. Deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024.

24. À des fins de précision du contexte, le projet de loi S-279 propose une modification à la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour obliger tous les organismes de bienfaisance enregistrés à fournir annuellement des données démographiques sur les membres de leur conseil d'administration.

Manque de capacité technique

A lack of technical capacity presents a significant challenge to improving data management. Le manque de capacité technique constitue un important défi à l'amélioration de la gestion des données dans le secteur sans but lucratif. Plusieurs organismes de bienfaisance et décideurs sont aux prises avec des connaissances et des ensembles de compétences techniques limités, ce qui entraîne souvent une dépendance sur une forme quelconque de soutien externe pour le recueil, l'analyse et le partage de données. Une telle dépendance donne lieu à un problème plus vaste : l'insuffisance de la capacité interne de traiter les données de manière stratégique. Bien que les organismes améliorent leurs pratiques internes relatives aux données, le concept d'un écosystème de données homogène dans le secteur demeure sous-développé.²⁵ Cette lacune limite la capacité du secteur à comprendre son incidence, à communiquer efficacement et à faciliter la collaboration, ce qui souligne le besoin d'améliorer les pratiques internes et d'adopter une approche plus intégrée aux données. Dans la prochaine section, nous explorons de façon plus détaillée les défis connexes – et les voies à suivre – présentés par les capacités organisationnelle et sectorielle.

25. Mowat NFP, et al. pp. 8-12

2 – Capacité

Pourquoi c'est important

De façon générale, la capacité renvoie aux ressources (techniques, systèmes, compétences, financement, etc.) qui permettent aux organismes sans but lucratif de tirer une valeur stratégique et opérationnelle accrue des données disponibles. Les contraintes en matière de capacité empêchent les organismes sans but lucratif et le secteur sans but lucratif de profiter pleinement des données disponibles, ou encore d'augmenter la quantité et la qualité des données disponibles. Au sein des organismes sans but lucratif, les lacunes en matière de capacité sont essentiellement techniques au niveau du personnel. Plusieurs organismes sans but lucratif n'ont pas les ensembles de compétences techniques ou la capacité organisationnelle pour gérer et analyser efficacement les données.²⁶ Les investissements visant à combler ces lacunes aident les organismes sans but lucratif individuels et ont des répercussions positives sur le secteur dans son ensemble. Il s'agit d'une importante composante de toute solution au manque de données relatives au secteur sans but lucratif.

Cependant, le plus grand obstacle à la création d'un secteur sans but lucratif mieux représenté par les données se rapporte aux lacunes en matière de capacité sectorielle. Ce concept renvoie aux ressources manquantes qui permettraient au secteur sans but lucratif de tirer une valeur stratégique accrue des données. Dans le cas de cette conceptualisation de la capacité, les lacunes existent au niveau sectoriel, comme l'illustrent : (a) les lois désuètes relatives à la protection de la vie privée;²⁷ (b) le manque d'intermédiaires qui faciliteraient les données utilisables; (c) le manque d'organismes de recherche qui pourraient réaliser des recherches sur et pour le secteur sans but lucratif; et (d) le manque d'institutions qui faciliteraient la recherche, le recueil de données et ainsi de suite. Nos recherches révèlent que c'est bien ce type de capacité qui constitue l'obstacle le plus largement répandu. Pour aborder les défis liés aux données dans le secteur sans but lucratif, il faut adopter une approche multidimensionnelle qui inclut tant les dimensions techniques que politiques afin de permettre aux organismes de mieux aborder les besoins communautaires, de promouvoir le changement et de stimuler l'incidence sociale positive. Ici, nous cherchons à démontrer l'interdépendance de ces défis. Une mise au point des capacités organisationnelle et sectorielle permettrait d'améliorer l'état des données relatives au secteur sans but lucratif et recueillies pour celui-ci, même si elle ne résoudrait pas entièrement le problème du manque sous-jacent de données.

26. Mowat NFP, et al. p.18

27. Ontario Nonprofit Network. (2023). *The DEAL Project*. Consulté le 12 septembre 2024.

Survol historique

Les contraintes en matière de capacité auxquelles sont confrontés les organismes sans but lucratif exacerbent les défis posés par les lacunes en matière de données et par l'accès limité aux données. Dans un tel contexte, le terme « capacité » inclut les ressources humaines, la recherche, le partage d'information et la participation politique.²⁸ Cette définition provient du sommaire de la Table sur les moyens d'action de 2003 à laquelle ont participé le gouvernement du Canada et le secteur bénévole, soit l'une des sept tables conjointes mises sur pied dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC). Cet effort visant à développer des leaders, à comprendre le secteur au moyen de données, à inciter le secteur à participer à l'élaboration de politiques et à mieux gérer les finances remonte à un rapport de tables conjointes de 1999 intitulé *The Joint Tables Working Together Report*. Un des objectifs stratégiques d'investissement identifié il y a plus de 25 ans consistait à renforcer la capacité numérique du secteur relative à la gestion de l'information.²⁹

L'objectif général du renforcement de la capacité avait pour but d'habiliter tant les organismes individuels que l'ensemble du secteur afin qu'ils puissent réaliser leurs missions, concrétiser leurs visions et accroître leur résilience face aux défis. Toutefois, plusieurs rapports (tels que le document *Nonprofit Data Strategy* du ONN, publié 16 ans après *Working Together*) soutiennent que le secteur est toujours à la recherche des ressources dont il a besoin pour gérer et utiliser efficacement les données.³⁰

Le rapport de 2019 intitulé *Data Policy Coalition* souligne les conséquences du manque de données, particulièrement évidentes dans les systèmes provinciaux et territoriaux de la protection de la jeunesse où une capacité insuffisante nuit à la surveillance des tendances et aux analyses comparatives entre les régions.³¹ Le document *Building A Data Ecosystem* (2018) affirme que les gouvernements et les bailleurs de fonds doivent encourager et financer les initiatives de renforcement des capacités aux fins de l'analyse des données des organismes de bienfaisance, notamment les subventions accordées pour la formation et les projets collaboratifs.³²

Bien que, au fil des ans, l'alignement se soit amélioré en ce qui a trait à l'identification des défis généraux, des différences clés ont surgi quant aux domaines d'intérêt et aux solutions proposées. Par exemple, certains rapports soulignent le besoin d'améliorer les compétences techniques et la capacité des organismes sans but lucratif à mieux gérer et analyser les données, alors que d'autres mettent l'accent sur de vastes réformes politiques et des changements systémiques visant à soutenir le recours aux données. Ces différences reflètent les différents points de vue concernant les causes à l'origine des limites de capacité, ainsi que les stratégies les plus efficaces pour les aborder.

28. Ressources de la table conjointe sur les moyens d'action : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire. (2003). *Building Capacity in the Voluntary Sector*.

29. Initiative conjointe du gouvernement du Canada et du secteur bénévole. (1999). *The Joint Tables Working Together Report August 1999*. p.11

30. Ontario Nonprofit Network. (2015). *Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector*. Consulté le 12 septembre 2024.

31. Powered By Data. (2019). *Introducing the Data Policy Coalition*. Consulté le 12 septembre 2024.

32. Mowat NFP, et al. p.26

DÉFIS ACTUELS

Le renforcement des capacités exige des ressources humaines et financières.

Une préoccupation constante soulevée dans les rapports consultés se rapporte à la reconnaissance des obstacles majeurs qui nuisent à la capacité du secteur sans but lucratif d'exploiter efficacement les données et de participer à des projets de recherche. Ces obstacles incluent le manque de ressources financières et techniques, ainsi que divers défis organisationnels, tels qu'une capacité limitée pour la gestion et l'analyse des données. Il ne faudrait pas croire pour autant que le problème repose uniquement sur le besoin d'augmenter le financement. Il s'agit plutôt du fait que presque tout le financement est consacré à la livraison des projets et des programmes. Il reste donc très peu d'argent pour tout aspect lié à la capacité, notamment la formation du personnel et le développement de l'infrastructure. Cette reconnaissance commune à tous les rapports souligne la nature systémique des défis du secteur, ainsi que le besoin d'intervenir pour les relever.

Le renforcement des capacités exige de la collaboration.

Bien que le renforcement des capacités au niveau organisationnel mette surtout l'accent sur un ensemble de compétences relatif à la compréhension des données de base, il faut également acquérir des connaissances plus avancées en matière d'analyse des données, ce qui conviendrait mieux à un organisme intermédiaire ou central (tel qu'un laboratoire spécialisé de données).³³ Dans un tel contexte, l'expertise renvoie aux compétences relatives à : (i) la modélisation des données et à l'analyse prédictive afin de créer des modèles permettant de prévoir les tendances ou les résultats à partir de données historiques, d'aider les organismes sans but lucratif à prédire l'incidence de leurs programmes ou d'allouer les ressources de manière plus efficace; (ii) la combinaison d'ensembles de données de différentes sources afin de créer un écosystème de données plus vaste; (iii) la conception de tableaux de bord de visualisation; et (iv) l'application d'algorithmes d'apprentissage machine pour cerner les tendances dans de volumineux ensembles de données. À ce jour, les efforts du secteur déployés au niveau provincial n'ont pas souvent été répétés au niveau fédéral, ce qui donne lieu à des initiatives cloisonnées. De plus, il arrive parfois que la quête de l'uniformité cause une perte d'élan, ce qui souligne l'importance de rationaliser les efforts à tous les paliers gouvernementaux en vue de renforcer la capacité du secteur.

33. Mowat NFP, et al. p.26

La diffusion des résultats de recherche soulève des préoccupations.

Certaines préoccupations ont été soulevées concernant la diffusion des résultats de recherche. Elles mettent l'accent sur la planification préalable, ainsi que le besoin de traduire les recherches universitaires en langue accessible aux profanes.³⁴ Par ailleurs, les publications à l'échelle du secteur ont tendance à ne pas distinguer les ressources fondées sur la recherche des ressources non fondées sur la recherche.³⁵ Dans le cas des organismes sans but lucratif, le fait de connaître avec certitude l'incidence des services qu'ils offrent pourrait les aider à déterminer lesquels ont en fait une incidence négative. À cette fin, tant au niveau organisationnel qu'au niveau systémique, il faut assurer l'accès partagé aux résultats de recherche et à leurs applications pratiques en vue d'élaborer des politiques et de concevoir des programmes. Ce fait souligne l'importance de rendre les recherches accessibles et pertinentes pour un public plus vaste afin que les résultats puissent éclairer les processus de prise de décisions.

34. Towards an Agenda for Voluntary-Sector Research. p.5

35. Towards an Agenda for Voluntary Sector Research. p.4

3 – Leadership

Le leadership dans le présent contexte (c'est-à-dire, la façon dont il est mentionné dans les documents consultés) inclut tant l'intendance que le leadership financier. L'intendance se définit comme l'engagement institutionnel à long terme envers les problèmes de données et les solutions proposées. Elle diffère grandement du leadership au niveau des projets et des initiatives où les projets de recherche ou de données sont supervisés du début à la fin. Enfin, comme son nom l'indique, le leadership financier correspond au financement continu de solutions visant à régler les problèmes.

Pourquoi c'est important

Le leadership est essentiel à la coordination d'objectifs et d'approches dans les organismes et les secteurs, ainsi qu'à l'obtention d'investissements financiers pour les initiatives de données. Toutefois, les dirigeants d'organismes sans but lucratif n'ont pas la capacité d'accomplir toutes ces tâches. Ils doivent donc recueillir les commentaires d'experts en matière de données et d'autres dirigeants d'organismes dans le but d'élaborer une stratégie partagée qui leur permettra de profiter des avantages associés aux données et de créer de nouvelles occasions pour la société civile.³⁶

Afin que les données représentent mieux le secteur sans but lucratif, il faut mettre en place un leadership axé sur les données pour trois domaines clés :

1) **Acceptation**

Le leadership est nécessaire aux travaux continus axés sur les données. Le leadership au niveau des projets et des initiatives est présent depuis les 25 dernières années, notamment en ce qui a trait à la supervision efficace de nombreuses initiatives. Toutefois, lorsque l'élan ralentit et les initiatives prennent fin, les lacunes deviennent évidentes sur le plan du leadership. Il faut donc assurer une acceptation sectorielle et gouvernementale à long terme pour obtenir un succès durable

36. Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector. Consulté le 12 septembre 2024.

2) Coordination et collaboration

Au cours des 25 dernières années, plusieurs initiatives, projets, stratégies et demandes politiques ont été entrepris. Ces projets proviennent de différents domaines du secteur (tels que le niveau régional ou provincial), de fondations, d'organismes sans but lucratif, etc. Bien qu'ils aient tous été efficaces et alignés en ce qui avait trait à leurs objectifs, il leur manquait un rôle lié à la coordination et à la collaboration. Le fait d'avoir un leadership en place pour superviser et aligner tous ces efforts disparates peut permettre de maintenir l'élan.

3) Finances

Les investissements financiers dans les données des organismes sans but lucratif ont toujours été ponctuels, sporadiques et axés sur les initiatives plutôt que sur les institutions. Il faut donc mettre en place un leadership financier soutenu pour assurer l'efficacité des travaux continus.

Survol historique

Les 25 dernières années ont produit de nombreux exemples de leadership mis en pratique, mais ces initiatives peuvent se définir comme des solutions à court terme étant donné le manque de financement continu.

Entre 2000 et 2005, l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (ISBC) avait pour but de renforcer les relations entre le gouvernement et le secteur bénévole. Dans le cadre de celle-ci, la Table conjointe sur la réglementation était perçue comme un modèle collaboratif, inclusif et progressif. Elle constituait une occasion unique d'assurer l'ouverture et la transparence dans différents domaines, tels que l'établissement de cadres, l'ajustement des règlements et l'élaboration de stratégies financières, tout en défendant la cause du bénévolat.³⁷ Cependant, divers problèmes concernant la clarté du leadership ont fait surface pendant cette période, soulignant le besoin de mieux définir l'autorité.³⁸

Près de 20 ans plus tard, soit entre 2020 et 2023, les activités de PolicyWise en Alberta ont mis en lumière diverses étapes proactives visant à favoriser la collaboration entre les dirigeants du secteur sans but lucratif et leurs homologues de Statistique Canada.³⁹ Ces étapes incluaient l'organisation de séances d'information, de webinaires et d'une série de formation visant à aider le personnel des organismes sans but lucratif à utiliser efficacement les données de recensement. Toutefois, à ce jour, cette initiative provinciale n'a toujours pas de jumelle au niveau fédéral.

37. *Voluntary Sector Initiative Impact Evaluation*, pp. 55-60

38. Groupe de travail sur le secteur bénévole, rapport final. pp. 14-17

39. Policywise. (2020). *Alberta Nonprofit Data Strategy*. Consulté le 12 septembre 2024

Par ailleurs, en 2021, le Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance a déclaré que, même si les efforts provinciaux d'organismes comme CapitalW et Powered by Data avaient pour but de permettre l'analyse comparative des données et l'élaboration de stratégies liées à celles-ci, une lacune flagrante persistait au niveau national. Nous revoici donc au problème de l'accès aux données. De nos jours, les secteurs sans but lucratif et de bienfaisance sont de véritables mines de données. Celles-ci sont par différentes entités allant des organismes locaux aux ministères fédéraux. Malgré cette abondance, plusieurs défis persistent en raison de problèmes liés aux méthodologies, à la terminologie et à l'accessibilité, ce qui retarde la publication des données.⁴⁰

En 2003, l'ISBC a décrit ces défis dans le but d'accorder la priorité à la coordination entre les centres de diffusion des connaissances, à la collaboration au sein du secteur bénévole, et à la répartition des demandes de propositions dans le secteur sans but lucratif.⁴¹ Depuis plus de 20 ans, personne ne répond à l'appel pour qu'un meilleur leadership coordonne ces efforts.

Ainsi, les efforts disparates et parfois ponctuels des 25 dernières années soulignent le manque de leadership institutionnel dans le secteur sans but lucratif en ce qui a trait au dossier des données. Lorsqu'un tel leadership est offert, le paysage politique changeant et le manque de leadership financier limitent la capacité de maintenir un leadership efficace à long terme.

40. Deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024.

41. Secrétariat de l'initiative du secteur bénévole, rapport final. pp. 10-11

DÉFIS ACTUELS

En raison de la complexité et de la diversité du secteur, il est difficile de coordonner les objectifs et les approches entre les organismes, les bailleurs de fonds et les autres secteurs.

Il est trop simpliste de soutenir qu'une seule stratégie nationale liée aux données permettrait de répondre aux besoins du secteur sans but lucratif. La diversité du secteur sans but lucratif exige des stratégies de données adaptées à chaque organisme ou collectif. Les organismes sans but lucratif ont besoin d'autonomie pour gérer leurs données et s'engager pleinement dans l'écosystème de données.⁴²

Le financement et les subventions dictent l'engagement du personnel au niveau sans but lucratif et bénévole.

Lorsque les bailleurs de fonds imposent des priorités relatives au personnel, l'alignement entre les objectifs organisationnels et les besoins en matière de données peut en souffrir, ce qui entraîne des approches fragmentées à la gestion des données. La dépendance au financement à court terme peut nuire à la durabilité et à la continuité des initiatives de données en limitant l'élaboration de stratégies cohérentes. De plus, la pression liée à l'obtention de financement risque de détourner les ressources des formations sur les données et leur analyse, limitant ainsi l'amélioration des compétences du personnel. Le gouvernement fédéral dépend souvent du secteur pour offrir des programmes et des services essentiels, mais il permet rarement aux organismes sans but lucratif d'utiliser les fonds qu'il leur accorde pour couvrir leurs coûts essentiels.^{43 44}

42. The DEAL Project. Consulté le 12 septembre 2024.

43. Imagine Canada. (2021-2023). *Policy Priority: Data for Effective Decision Making*. Consulté le 12 septembre 2024.

44. Imagine Canada décrit les coûts essentiels en détail dans son document intitulé [Core Funding Brief](#) (consulté le 9 octobre 2024). Parmi les exemples de coûts essentiels, notons la dotation, la gestion financière, la gouvernance, l'évaluation, les communications, la génération de recettes, la technologie, les espaces de bureau et les fournitures.

Le manque d'engagement financier limite la durabilité.

Le manque de financement soutenu dans le secteur sans but lucratif nuit aux initiatives de données, ce qui écourte la durée des projets lorsque le soutien financier prend fin. Sans financement appréciable et constant, les organismes sans but lucratif peinent à maintenir l'infrastructure de données nécessaire, ce qui exacerbe l'inefficacité et limite l'incidence. Les efforts d'amélioration et d'agrégation des données demeurent sous-financés et fragmentaires. Un investissement soutenu dans l'infrastructure, la normalisation et les plateformes collaboratives est essentiel à l'avancement des initiatives de données.

4 – Rôle politique ou fédéral

Bien que plusieurs des problèmes liés aux lacunes en matière de données du secteur sans but lucratif diffèrent grandement des enjeux plus vastes de ce même secteur, cette distinction est moins évidente lorsqu'on se penche sur la relation entre le secteur sans but lucratif et le gouvernement. Plusieurs rapports de recherche et demandes politiques du secteur concernant les données se rapportent de façon plus générale au secteur comme tel. Par exemple, plusieurs rapports citent le besoin de créer une entité pour le secteur au sein du gouvernement fédéral. Dans la présente section, les limites sont floues entre les problèmes relatifs aux données et les enjeux plus vastes, car ces problèmes sont décrits ainsi dans les rapports que nous avons consultés.

Pourquoi c'est important

Le gouvernement joue un rôle crucial sur le plan de la croissance et de l'efficacité du secteur sans but lucratif. Il accorde un financement continu et fournit un milieu politique et réglementaire. D'un point de vue historique, les collaborations efficaces avec le gouvernement ont donné lieu à des résultats positifs, comme le prouvent l'ISBC et les autres efforts collaboratifs. Toutefois, lorsque le gouvernement prend un peu de recul – comme il l'a fait entre 2005 et 2015 –, les progrès sont plutôt limités.

Dernièrement, le gouvernement fédéral a appuyé l'innovation sociale et des initiatives de finance sociale par le biais de divers programmes, tels que le Programme de préparation à l'investissement (50 millions de dollars en capital non remboursable sur deux ans, renouvelable pour deux années supplémentaires) et le Fonds de finance sociale (750 millions de dollars en prêts sur dix ans), en vue d'aborder les problèmes les plus urgents de nature sociale, économique et environnementale. Chacun de ces programmes a été entrepris conjointement avec le secteur sans but lucratif et de façon plus générale, avec le secteur de l'incidence sociale. Ces efforts illustrent clairement la promotion de partenariats entre les secteurs de bienfaisance, sans but lucratif, privé et public visant à favoriser un changement systémique.

Cependant, le discours narratif des rapports consultés laisse entendre que des défis persistants, tels que le financement à court terme, les processus bureaucratiques complexes et le recueil inadéquat de données, ont entravé le potentiel du secteur sans but lucratif. Le milieu actuel est prêt à progresser au moyen de données ouvertes et d'interconnexion administrative; du recueil et de la publication de données exhaustives sur le secteur sans but lucratif; et de données désagrégées favorisant la prise de meilleures décisions politiques. L'obtention de financement gouvernemental stable à long terme pour de telles initiatives permettrait aux organismes sans but lucratif de planifier stratégiquement de façon durable. À titre d'exemple, le recours à des instruments tels que l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises (EFC-E) ou le fait de donner à Statistique Canada un mandat lié aux données du secteur sans but lucratif permettrait d'obtenir des résultats plus utiles et plus détaillés fondés sur de l'information à jour.

L'exemple le plus pertinent et le plus récent d'une collaboration gouvernementale efficace est le Laboratoire de données sur les entreprises (LDE).⁴⁵ En février 2022, le gouvernement a lancé le LDE en collaboration avec la Chambre de Commerce du Canada. Le LDE a pour but d'aider les petites entreprises à surveiller les tendances régionales du marché; d'interroger les entreprises chaque trimestre au sujet des tendances futures; et d'aider les entreprises détenues par différents groupes de la population à accéder à des recherches spécialisées pour répondre à leurs besoins et créer des occasions.⁴⁶ Le secteur sans but lucratif tirerait abondamment profit de la création d'une entité similaire.

Survol historique

Les sections précédentes décrivent comment le manque d'accès à des données pertinentes, les problèmes de capacité du secteur et le manque de leadership quant à l'uniformisation d'initiatives disparates relatives à l'utilisation des données ont entraîné des demandes perpétuelles de soutien au gouvernement au cours des 25 dernières années. Les réussites décrites dans les rapports se caractérisent surtout par le fait qu'un gouvernement y a joué un rôle actif. Ce rôle inclut notamment la facilitation, la création d'un cadre politique et réglementaire, le soutien continu et l'offre de leadership par l'entremise de champions au sein de ministères particuliers.

45. <https://bdl-lde.ca/>

46. [Background information on the Business Data Lab](#). Consulté le 18 septembre 2024.

En 1999, diverses initiatives ont été mises en œuvre dans le but d'améliorer la relation entre le gouvernement et le secteur bénévole au moyen d'une meilleure capacité collaborative et de meilleurs cadres réglementaires.⁴⁷ Les recommandations mettaient l'accent sur l'appui des organismes bénévoles et la conformité réglementaire.⁴⁸ Des progrès ont été enregistrés lorsque l'ISBC a été lancée au début des années 2000. Les évaluations ont montré que l'incidence la plus positive de cette initiative se rapportait surtout aux relations intersectorielles; à la coordination et à la cohérence des interactions entre le gouvernement et le secteur bénévole; à la connaissance du secteur; et à une réforme réglementaire.⁴⁹ Ces répercussions positives s'ajoutent à l'ENONB et au Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (tous deux financés) qui ont fait avancer le programme lié aux données. En 2018, le groupe directeur à l'origine de la cocréation de la Stratégie d'innovation sociale et de finance sociale a recommandé que le gouvernement du Canada étende les recherches et la base de données de preuves, et qu'il conçoive un nouveau mécanisme pour coordonner un meilleur partage des données, des recherches et des connaissances dans l'ensemble des écosystèmes d'innovation sociale du Canada.⁵⁰ Par après, en 2019, le Comité spécial sur le secteur de la bienfaisance a recommandé que « le gouvernement du Canada accorde la priorité aux données sur les secteurs sans but lucratif et de la bienfaisance dans tous les sondages économiques de Statistique Canada. » (Traduction libre)⁵¹

Toutefois, si l'on considère les développements consignés jusqu'en 2023, il est clair que certains des changements proposés n'ont pas été pleinement apportés. À l'heure actuelle, il n'existe aucune liste accessible au public de tous les organismes sans but lucratif au Canada. De plus, il n'existe aucune source d'information détaillée concernant le nombre d'organismes, leur emplacement géographique, la clientèle desservie ou leurs activités.⁵² Statistique Canada n'a pas le mandat de recueillir des données sur le secteur sans but lucratif comme il le fait pour plusieurs autres industries de taille similaire ou inférieure.⁵³ D'importantes lacunes demeurent en ce qui a trait à la compréhension de la structure organisationnelle du secteur et des données financières, ce qui nuit aux analyses et à la prise de décisions. En 2023, ces défis persistent toujours et, en raison de règles visant à protéger le public et les fonds caritatifs, les organismes sans but lucratif doivent affronter divers obstacles avant de pouvoir participer aux activités d'entreprise sociale. Par conséquent, l'accès à ces fonds pour les collectivités en quête d'équité est réduit.⁵⁴ Ces défis soulignent le besoin de poursuivre les efforts d'amélioration de la collaboration et de créer des cadres réglementaires gouvernementaux pour le secteur sans but lucratif afin d'assurer son efficacité et son incidence.

47. Tables conjointes, *Working Together*, août 1999. pp. 9-11

48. Broadbent, et al. (1999). *Building On Strength: Improving Governance and Accountability in Canada's Voluntary Sector – Panel on Accountability and Governance in the Voluntary Sector Final Report*. P.viii

49. *Voluntary Sector Initiative Impact Evaluation: Lessons Learned from the Voluntary Sector Initiative (2000-2005)*, rapport final.

50. Emploi et Développement social Canada. (2017). *Inclusive Innovation: New Ideas and New Partnerships for Stronger Communities. Recommendations of the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group*. Consulté le 12 septembre 2024

51. Sénat du Canada. (2019). *Catalyst for Change: A Roadmap to a Stronger Charitable Sector*. Consulté le 12 septembre 2024.

52. Policy Priority: Data for Effective Decision Making. Consulté le 12 septembre 2024.

53. Policy Priority: Data for Effective Decision Making. Consulté le 12 septembre 2024.

54. Policy Priority: Data for Effective Decision Making. Consulté le 12 septembre 2024.

Les rapports du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance publiés de janvier à juillet 2021 recommandent expressément de créer une entité politique centralisée axée sur les fins caritatives au sein du gouvernement fédéral. Cette recommandation met en lumière une lacune distincte dans la coordination politique centralisée, ce qui souligne l'importance d'établir des structures de gouvernance claires et des mécanismes de responsabilisation pour favoriser l'efficacité de l'élaboration des politiques et de leur mise en œuvre dans le secteur. D'autres rapports publiés au cours des cinq dernières années soutiennent que le gouvernement est en mesure d'aider les organismes sans but lucratif à participer au processus d'élaboration de politiques, à surveiller les changements législatifs et à défendre les intérêts des collectivités à travers l'accès aux données. Les cadres politiques devraient appuyer l'accès aux données et leur utilisation au profit du public en précisant la propriété des données et les ententes de licences.⁵⁵

D'autres gouvernements nationaux et bailleurs de fonds ont fait preuve de leadership dans ce domaine en élaborant des codes, des normes et des protocoles communs; en créant des ensembles de données partagés avec une infrastructure de données de base; et en contribuant leurs propres données administratives « désidentifiées ». En 2018, le Mowat Centre a cité le Child and Youth Data Lab de PolicyWise en Alberta et NHS Digital au Royaume-Uni à titre d'exemples convaincants du potentiel que revêt le couplage d'ensembles de données existants pouvant être émulés dans d'autres juridictions.^{56 57} Ces exemples illustrent l'efficacité de l'élaboration de politiques de données ouvertes à tous les paliers gouvernementaux. Il est temps de les reproduire au niveau fédéral au Canada.

55. Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector. Consulté le 12 septembre 2024.

56. Mowat NFP, et al. p.14, p.27

57. Le Mowat Centre a annoncé qu'il fermerait ses portes d'ici le 30 juin 2019 en raison de la fin de son accord de financement avec le gouvernement de l'Ontario. Au cours de la décennie précédente, il a grandement contribué à l'élaboration de politiques, publié près de 200 rapports, promu les politiques axées sur les preuves et amélioré la collaboration entre les gouvernements canadiens. Renseignements supplémentaires : <https://mowatcentre.munkschool.utoronto.ca/>

DÉFIS ACTUELS

Manque de données sur l'incidence, ce qui limite la capacité de comprendre l'efficacité de la collaboration du gouvernement avec le secteur en vue de réduire la dépendance de ce dernier sur le financement public.

Les gouvernements dépendent depuis longtemps du secteur sans but lucratif pour offrir des services publics, surtout dans les domaines des soins de santé, des services sociaux et de l'éducation. Cette dépendance leur permet de tirer profit des connaissances spécialisées, des liens communautaires et des économies de coûts des organismes sans but lucratif. Selon un rapport d'Imagine Canada publié en 2019, le financement gouvernemental représente une part importante des recettes de nombreux organismes sans but lucratif. Par exemple, de 20 à 30 % des recettes du secteur sans but lucratif proviennent de sources gouvernementales, quoique ce pourcentage varie considérablement selon le sous-secteur.⁵⁸ Pour réduire la dépendance du secteur sur le financement public, il est essentiel de générer et d'utiliser des données détaillées sur l'incidence afin de cerner les initiatives réussies, d'attirer diverses sources de financement et d'éclairer les décisions politiques axées sur les preuves. Étant donné le rôle considérable que jouent les organismes sans but lucratif dans la prestation des services gouvernementaux externalisés, il faut absolument aborder ces lacunes de données pour assurer l'efficacité et la durabilité du secteur sans but lucratif.

Manque de fonds et absence de mandat de Statistique Canada concernant les données du secteur sans but lucratif

Il est impossible d'améliorer le recueil, l'analyse et la publication des données du secteur sans but lucratif sans financement durable. En effet, la Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif a déclaré ce qui suit :

Plus Statistique Canada recueillait et publiait un nombre accru de données sur le secteur sans but lucratif, plus le manque de coordination et de communication entre les équipes devenait évident. Ce problème a entraîné la publication de produits de données qui définissent le secteur de différentes façons, ce qui, à son tour, a donné lieu à de la confusion, à de la méfiance et à des occasions ratées de couplage et de combinaison de données de différentes sources dans le but d'obtenir de nouvelles perspectives. De plus, cet organisme peine à établir et à conserver l'expertise en la matière pour efficacement recueillir et mobiliser des données sur le secteur. Afin de maximiser le rendement des investissements et l'incidence générée par les efforts de collecte de données de Statistique Canada liées à notre secteur, cet organisme doit adopter une approche plus intentionnelle et coordonnée, et développer son expertise interne en la matière.⁵⁹

58. <https://imaginecanada.ca/en/360/non-profit-sector-continues-grow>. Consulté le 12 septembre 2024.

59. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif. (2024). *Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2025*. p.2. Consulté le 12 septembre 2024.

Il en est de même pour les données du secteur sans but lucratif au niveau national. À ce jour, les données de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et des organismes bénévoles (ENONB) de 2003-2004 restent les données nationales les plus récentes en ce qui a trait à certains aspects du secteur, car la portée et l'échantillonnage du module spécial de 2024 de l'Enquête canadienne sur la situation des entreprises étaient inférieurs. Il ne faut pas attendre 20 ans avant de procéder au prochain recueil majeur de données sur le secteur, car ce milieu est en constante évolution. Les données deviennent vite désuètes et, sans points de comparaison avec de l'information régulièrement recueillie, il est impossible de déterminer les diverses tendances, telles que l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur certains des principaux indicateurs.⁶⁰

Perspectives divergentes des secteurs public et sans but lucratif

Par le passé, les représentants du secteur sans but lucratif ont adopté des approches intrinsèquement différentes de celles du secteur public. Les organismes sans but lucratif sont axés sur une mission, centrés sur la collectivité et souples, alors que les ministères gouvernementaux sont axés sur les politiques, normalisés, bureaucratiques et assujettis aux climats politiques changeants. Ces différences ont une incidence sur la dynamique de collaboration et nécessitent une compréhension mutuelle, des objectifs partagés, un financement souple, des processus rationalisés et un partage de données qui favorise la coopération.

Besoin de continuité et de financement durable pour l'infrastructure plutôt que les initiatives

Le financement et les contrats gouvernementaux sont souvent à court terme. Ils durent généralement d'un an à trois ans et dépendent des changements apportés aux priorités financières. En raison de cette instabilité, il est difficile pour les organismes sans but lucratif de planifier à long terme, d'investir dans le renforcement des capacités et de conserver leur personnel qualifié. Le manque de financement à long terme peut entraîner un taux de rotation élevé du personnel et l'accent pourrait être mis sur la survie de l'organisme plutôt que sur sa croissance stratégique et son incidence.

60. Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2025. p.3. Consulté le 12 septembre 2024.

Au cours des dernières années, diverses initiatives telles que l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises (EFC-E) et son rôle au sein du Programme de préparation à l'investissement ont permis de supposer qu'une infrastructure permanente pourrait contribuer à améliorer les programmes qui desservent le secteur sans but lucratif en abordant ses problèmes de capacité et en réduisant le fardeau lié à la production de rapports. Cependant, la nature à court terme des programmes comme le Programme de préparation à l'investissement (deux itérations de deux ans chacune entre 2019 et 2023) signifie qu'aucune solution à long terme n'a encore été mise en œuvre. Une collaboration efficace exige un engagement soutenu pendant plusieurs années. Le soutien à court terme ou intermittent diminue la capacité d'obtenir des résultats significatifs et durables.



RECOMMANDATIONS POUR ALLER DE L'AVANT

CRÉER UNE ENTITÉ POUR LE SECTEUR AU SEIN DU
GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET ACCORDER LA PRIORITÉ
AUX DONNÉES SUR LE SECTEUR SANS BUT LUCRATIF.

COMBLER LES LACUNES DE CAPACITÉ LIÉES AUX
INTERMÉDIAIRES ET AU LEADERSHIP DU SECTEUR.

FOURNIR PLUS DE DONNÉES ET UN MEILLEUR ACCÈS
AUX DONNÉES EXISTANTES.

Les rapports consultés soulignent les besoins en matière de données du secteur sans but lucratif et proposent différentes stratégies pour aborder les défis décrits ci-haut. La présente section regroupe les recommandations dans trois domaines : (i) créer une entité pour le secteur au sein du gouvernement fédéral et accorder la priorité aux données sur le secteur sans but lucratif; (ii) améliorer le leadership sectoriel; et (iii) recueillir plus de données et améliorer l'accès aux données existantes.

1 – Créer une entité pour le secteur au sein du gouvernement fédéral et accorder la priorité aux données sur le secteur sans but lucratif.

Malgré qu'ils constituent l'un des trois piliers⁶¹ de l'économie canadienne, les organismes sans but lucratif et les organismes de bienfaisance fonctionnent sans entité fédérale désignée pour superviser leur secteur ou aborder les problèmes systémiques qui les affligent. Non seulement cette absence mine-t-elle la capacité du secteur, mais elle gêne l'élaboration de politiques au niveau fédéral. Par conséquent, les défis auxquels sont confrontés les organismes qui desservent les populations éloignées et vulnérables demeurent insuffisamment étudiés, ce qui perpétue les inégalités et entrave le progrès sociétal. L'absence d'un mandat établi pour Statistique Canada reflète cette lacune fédérale. Le site Web de cet organisme énumère 31 sujets qui comportent des portails spécialisés et des données permettant d'explorer chacun en profondeur. Le secteur sans but lucratif ne figure pas parmi ces 31 sujets.

61. Dans ce contexte, les trois piliers sont : (i) l'État ou le secteur public, (ii) le marché ou le secteur privé, et (iii) la société/la collectivité ou le secteur sans but lucratif.

Créer une entité comme point de contact pour le secteur au sein du gouvernement.

Le Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance juge indispensable la création d'une entité gouvernementale spécialisée pour les organismes sans but lucratif. Une telle entité accorderait la priorité aux objectifs des organismes de bienfaisance plutôt qu'à leurs activités, ce qui améliorerait la prestation de services aux populations éloignées et vulnérables. À l'heure actuelle, l'absence d'une telle entité centralisée laisse les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sans point de référence pour l'élaboration coordonnée de politiques fédérales. L'entité créée pour les secteurs de la bienfaisance et sans but lucratif serait externe à la Direction des organismes de bienfaisance de l'ARC⁶². L'absence d'une telle entité signifie qu'aucun organisme fédéral ne procède à l'élaboration étendue et coordonnée de politiques pour le secteur. Il est donc urgent d'aborder cette lacune afin d'offrir un soutien essentiel au secteur et de favoriser une meilleure collaboration entre les parties prenantes.

Accorder la priorité aux données

Sans stratégie claire relative à la gouvernance des données et à la collaboration, les organismes sans but lucratif peinent à accéder à des données exhaustives à jour pour prendre des décisions fondées sur les preuves. Les données d'industrie désagrégées par sous-secteur sans but lucratif et les données détaillées sur le marché du travail soutiennent la planification stratégique et l'attribution des ressources. Accorder la priorité aux données au niveau fédéral faciliterait la coordination et le partage de données entre les ministères gouvernementaux pertinents, ce qui donnerait lieu à des politiques et à des programmes plus éclairés. Une telle priorité prendrait probablement la forme d'un mandat explicite pour Statistique Canada en ce qui a trait aux données du secteur sans but lucratif.

Les évaluations de l'incidence et le recueil de données sur la diversité sont essentiels à la compréhension des contributions et des défis du secteur. L'adoption d'indicateurs du succès en recherche et la création d'un réseau de recherche pour le secteur sans but lucratif permettraient aux parties prenantes de mesurer l'incidence et de partager les pratiques exemplaires de façon plus efficace. La collaboration entre les ministères fédéraux pertinents et avec un groupe consultatif du secteur sur les données est nécessaire pour déterminer les mesures à prendre pour recueillir des renseignements sur la diversité des directeurs et des employés rémunérés des organismes de bienfaisance⁶³. En accordant la priorité à l'évaluation de l'incidence et au recueil de données sur la diversité, le gouvernement fédéral pourrait mieux appuyer la croissance du secteur, et assurer l'équité de la représentation et de la participation.

62. Premier rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024.

63. Recommandation 7 du deuxième rapport du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance. Consulté le 12 septembre 2024.

2 -

Comblent les lacunes de capacité liées aux intermédiaires et au leadership du secteur.

Pour assurer l'efficacité de la collaboration et de la coordination dans l'ensemble de ce secteur tendu et diversifié, il faut adopter une approche descendante, c'est-à-dire accorder la priorité au développement d'intermédiaires et du leadership sectoriel. Ceux-ci jouent un rôle crucial lorsque vient le temps de combler les lacunes de capacité, de faciliter la coordination, de trouver des investissements et de gérer des relations complexes. En se penchant sur ces domaines, le secteur serait davantage en mesure de desservir les collectivités et d'accroître son influence sur les politiques et la prise de décisions.

Faciliter le dialogue et la coordination

En coordonnant les efforts, en trouvant des investissements et en abordant les relations complexes, les intermédiaires peuvent combler les lacunes de capacité relatives au leadership sectoriel afin d'accélérer les progrès et d'améliorer la capacité du secteur de desservir efficacement les collectivités. En s'engageant avec les dirigeants des institutions (telles que Statistique Canada) envers les priorités du secteur, le leadership sectoriel peut s'assurer que les besoins et les préoccupations du secteur sont efficacement communiqués et traités, et éclairer les solutions gouvernementales. De plus, le leadership sectoriel aide à coordonner les objectifs et les approches entre différents organismes, bailleurs de fonds et secteurs, ce qui favorise la collaboration et maximise l'incidence.

Trouver des investissements et stimuler l'action collective

Un leadership sectoriel efficace suscite l'acceptation entre les parties prenantes, permet d'obtenir du soutien pour les initiatives et favorise l'action collective. En alignant les priorités et en mobilisant les ressources, le leadership sectoriel peut trouver les investissements financiers nécessaires à l'avancement des objectifs du secteur et au règlement des problèmes les plus pressants. Non seulement cette acceptation améliore-t-elle la capacité du secteur, mais elle accroît également son influence et sa pertinence en ce qui a trait aux processus politiques et de prise de décisions.

Aborder les relations et les défis les plus complexes

Le leadership sectoriel est déterminant pour s'attaquer aux relations tendues au sein du secteur, ainsi qu'aux relations entre le secteur et le gouvernement. La complexité et la diversité du secteur exigent la prise de mesures coordonnées pour bien naviguer et aligner les objectifs. Les contraintes liées au financement et les engagements du personnel soulignent l'importance d'avoir un leadership stratégique en place pour optimiser l'allocation des ressources et maximiser l'incidence. En outre, les différences historiques quant aux approches et aux objectifs entre les représentants du secteur et la fonction publique mettent en lumière l'importance de mettre en place un leadership collaboratif pour combler les fossés et favoriser une compréhension réciproque.

3 –

Fournir plus de données et un meilleur accès aux données existantes

L'appel lancé au cours des 25 dernières années en vue de recueillir davantage de données au niveau national n'a pas été entendu. Pourtant, les organismes peuvent recueillir énormément de données existantes aux niveaux local, provincial, territorial et fédéral. Ces données permettent de comprendre relativement bien la taille et la portée du secteur sans but lucratif. L'amélioration de l'accès aux données des bailleurs de fonds permettrait de diversifier et de stabiliser le financement, ce qui aiderait les organismes sans but lucratif à planifier stratégiquement leur soutien à long terme. De plus, un meilleur accès aux données permettrait aux organismes sans but lucratif de participer au processus d'élaboration de politiques, de surveiller les changements législatifs et de défendre les intérêts de leurs collectivités. Un tel engagement renforcerait la voix et l'influence du secteur au moment d'orienter les politiques ayant une incidence sur leurs collectivités. Grâce aux nouvelles technologies, la demande sectorielle ne se rapporte plus au recueil d'un plus grand nombre de données, mais bien à une meilleure utilisation des données existantes et à un meilleur accès à celles-ci.

Faciliter le couplage des données et l'accès à celles-ci

À titre d'exemple, il existe très peu de données sur les professions du secteur, les parcours professionnels, les taux de rémunération et les besoins liés à l'amélioration des compétences. Il est donc ardu de gérer la main-d'œuvre diversifiée et grandissante du secteur, et de planifier l'avenir. Nous n'avons accès qu'à des données de très haut niveau sur les services offerts par les organismes sans but lucratif et sur les populations desservies, ce qui complique l'identification et le comblement des lacunes de service. En outre, il existe peu d'information publique sur l'incidence des programmes et des services offerts par le secteur, ce qui complique l'amélioration de l'efficacité du secteur.

Il est essentiel de créer des occasions de coupler les ensembles de données existantes et de les rendre accessibles aux fins d'analyses plus approfondies. En ayant la voie libre pour les contributions de bienfaisance, les parties prenantes peuvent miser sur des stratégies de données exhaustives afin d'utiliser l'information de façon rapide, pratique et efficace, ce qui donnerait lieu à des octrois de subventions plus réfléchis, à des solutions novatrices, à une collaboration accrue et à une meilleure compréhension de l'incidence dans l'ensemble du secteur. Statistique Canada possède déjà les outils pour entreprendre cette tâche (p. ex., l'Environnement de fichiers couplables – Entreprises et l'Environnement de couplage de données sociales).

Aligner les priorités relatives aux données

Il est essentiel de cerner et d'aligner les priorités relatives aux données entre les parties prenantes pour encourager le partage de données et assurer l'efficacité de la collaboration. En procédant ainsi, il serait possible d'obtenir des demandes sectorielles claires et coordonnées, ainsi que des questions de recherche hiérarchisées. Il serait également possible de converger les efforts de défense d'intérêts et de recherche, ce qui débloquerait plus rapidement et plus efficacement des données de valeur supérieure. De plus, l'alignement des priorités relatives aux données assurerait l'efficacité de l'allocation des ressources en vue d'aborder les besoins les plus pressants du secteur.



CONCLUSION

Au cours des 25 dernières années, divers groupes issus tant du secteur que du gouvernement tentent de relever les défis liés aux données et à l'infrastructure de données que posent l'accès, la capacité, le leadership et le rôle du gouvernement fédéral. Toutefois, ces efforts se sont révélés incomplets, inadéquats, fragmentaires et temporaires. Entre autres, l'Approche commune de la mesure d'impact, le projet DEAL de l'Ontario Nonprofit Network, PolicyWise/Volunteer Alberta, et Imagine Canada et sa Coalition fédérale pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif se penchent sur le casse-tête de la question des données, mais leurs efforts demeurent déconnectés et cloisonnés.

La moitié des rapports publiés au cours de la dernière décennie soutiennent que le lancement d'un projet pilote de laboratoire canadien de données au niveau fédéral permettrait d'aborder les problèmes de données liés à l'accès et au couplage dans le secteur sans but lucratif.⁶⁴ En effet, en misant sur les ressources existantes et sur l'infrastructure de données, ce projet pilote permettrait de cerner un ou deux domaines problématiques en procédant à une analyse environnementale de l'infrastructure de données existante et en mettant sur pied un comité de parties prenantes clés. De plus, un laboratoire de données permettrait de combler les lacunes entre le secteur sans but lucratif et le gouvernement, et renforcerait l'expertise du secteur en matière d'analyse approfondie des données.

En prenant des mesures proactives dans le but d'améliorer l'accès aux données et leur couplage, le secteur sans but lucratif pourrait surmonter divers obstacles de longue date et débloquent de nouvelles occasions de collaboration, d'innovation et d'incidence. Des actions immédiates sont nécessaires pour propulser le secteur vers l'avant et assurer sa résilience et son efficacité au moment de desservir les collectivités canadiennes.

LE PROJET DE LABORATOIRE DE DONNÉES CONSTITUE :

- un premier pas vers la création d'une entité gouvernementale;
- un partenariat avec Statistique Canada visant à accorder la priorité aux données fédérales;
- une occasion de régler divers problèmes de capacité dans le secteur;
- une occasion d'améliorer l'accès aux données existantes;
- une occasion de créer des ensembles de données plus significatifs au moyen de couplages avec d'autres sources de données pertinentes de différents secteurs.

Il ne s'agit pas d'une nouvelle recommandation ni d'un nouveau concept. Les lacunes et les recommandations décrites dans le présent rapport proviennent de nos recherches et de notre vécu. Elles figurent dans les rapports du secteur des 25 dernières années. Créé par la Chambre de Commerce du Canada, le Laboratoire de données sur les entreprises a vu le jour suivant la pandémie de COVID-19. Il sert de validation de concept pour un projet de laboratoire de données et démontre ce qui serait possible avec la collaboration de Statistique Canada et le soutien du gouvernement du Canada. Ce qui a changé est notre capacité d'agir et l'urgence croissante avec laquelle nous devons agir.

64. Mowat NFP, et al. p.27; Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector. Consulté le 12 septembre 2024.; Policy Priority: Data for Effective Decision Making. Consulté le 12 septembre 2024.; Emploi et Développement social Canada. (2017). Inclusive Innovation. Consulté le 12 septembre 2024.; Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2024. p.6. Consulté le 12 septembre 2024.; Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2025. p.5. Consulté le 12 septembre 2024.

1. Initiative conjointe entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole. (1999). [The Joint Tables Working Together Report August 1999.](#)
2. Broadbent, et al. (1999). [Building On Strength: Improving Governance and Accountability in Canada's Voluntary Sector - Panel on Accountability and Governance in the Voluntary Sector Final Report.](#)
3. National Voluntary Sector Research Symposium. (2000). [Sharing. Learning. Building: Towards an Agenda for Voluntary-Sector Research.](#)
4. Dreessen, Erwin. (2001). [What We Should Know About the Voluntary Sector but Don't.](#)
5. Secrétariat de l'initiative du secteur bénévole : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). [Voluntary Sector Initiative Secretariat Final Report.](#)
6. Ressources de la Table conjointe sur la capacité : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). [Building Capacity in the Voluntary Sector.](#)
7. Groupe de travail sur le secteur bénévole : Initiative sur le secteur bénévole et communautaire (2003). [Groupe de travail sur le secteur bénévole. rapport final.](#)
8. Centre canadien de philanthropie (2003). [The Capacity to Serve: A Qualitative Study of the Challenges Facing Canada's Nonprofit and Voluntary Organizations.](#)
9. Conseil canadien de développement social (2005). [Funding Matters For Our Communities: Challenges and Opportunities for Funding Innovation in Canada's Nonprofit and Voluntary Sector. Phase II: Final Report.](#)
10. Imagine Canada. (2006). [Strengthening the Capacity of Nonprofit and Voluntary Organizations to Serve Canadians: Recommendations Based on the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations.](#)
11. Imagine Canada. (2006). [Recommendations for Improvements to the National Survey of Nonprofit and Voluntary Organizations and the Canada Survey of Giving. Volunteering, and Participating.](#)
12. Direction de l'évaluation, Direction générale de la politique stratégique, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (2009). [Voluntary Sector Initiative Impact Evaluation: Lessons Learned from the Voluntary Sector Initiative \(2000-2005\) Final Report.](#)
13. Fondation Muttart. (2015). [Pre-budget Consultations for Budget 2015.](#)
14. Ontario Nonprofit Network. (2015). [Towards a Data Strategy for the Ontario Nonprofit Sector.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
15. Mowat NFP, New Philanthropy Capital, et Imagine Canada. (2018). [Building a Data Ecosystem.](#)
16. Imagine Canada. (2018). [Request for Support from Hon. Navdeep Bains, PC, MP, Minister of Innovation, Science and Economic Development.](#)
17. Emploi et Développement social Canada. (2017). [Inclusive Innovation: New Ideas and New Partnerships for Stronger Communities. Recommendations of the Social Innovation and Social Finance Strategy Co-Creation Steering Group.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
18. Sénat du Canada. (2019). [Catalyst for Change: A Roadmap to a Stronger Charitable Sector.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
19. Powered By Data. (2019). [Introducing the Data Policy Coalition.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
20. Policywise. (2020). [Alberta Nonprofit Data Strategy.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
21. Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance (2021). [Rapports 1, 2 et 3 du Comité consultatif sur le secteur de la bienfaisance.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
22. Imagine Canada. (2021-2023). [Policy Priority: Data for Effective Decision Making.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
23. Fondations Philanthropiques Canada, et al. (2022). [Funder Data Strategy.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
24. Policywise. (2023). [Using Census Data to Advance Alberta Nonprofits.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
25. Ontario Nonprofit Network. (2023). [The DEAL Project.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
26. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif (2024). [Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2024.](#) Consulté le 12 septembre 2024.
27. Coalition pour les données fédérales sur le secteur à but non lucratif (2024). [Mémoire prébudgétaire en vue du budget de 2025.](#) Consulté le 12 septembre 2024.